



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي  
جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا محمد بوضياف

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique  
Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed BOUDIAF

نيابة المديرية المكلفة بالتكوين العالي في الطور الثالث والتأهيل الجامعي والبحث العلمي وكذا التكوين العالي فيما بعد التدرج

Vice Rectorat Chargé la Formation Supérieure de Troisième Cycle, l'Habilitation Universitaire ,  
la Recherche Scientifique, et la Formation Supérieure de Post-Graduation

## DOSSIER

### DIPLOME DEFINITIF

# MAGISTER

N°	Document	Obs
01	Demande manuscrite	
02	Copie de la C.N.I (Carte d'Identité Nationale)	
03	Copie du BAC	
04	Copie du diplôme définitif de graduation <b>authentifié</b> (ING, DES) ou équivalent	
05	Arrêté de la formation de Magister	
06	PV du concours d'accès au Magister	
07	Relevé de notes original <b>authentifié</b> de la première année théorique de Magister	
08	Autorisation de soutenance de Magister	
09	P.V de soutenance de Magister	
10	Copie de l'attestation provisoire de réussite de Magister	

### Remarques :

- L'original de l'attestation provisoire de réussite de Magister est restitué à la délivrance du diplôme définitif.
- Une copie de l'autorisation ministérielle pour les étudiants étrangers.